

# -TOUS- POUR LA MUSIQUE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE TPLM – 4 FÉVRIER 2019

### **Musique à la radio en 2018 : une démonstration magistrale de l'efficacité des quotas de chanson française**

Une année faste pour la chanson française à la radio !

Presque tous les indicateurs sont au vert en 2018, légitimant plus que jamais l'effet positif indéniable des quotas radios sur la diversité musicale et tout particulièrement de la mesure « anti-concentration » instaurée par la loi Création en 2016.

Ces mesures, que le CSA a la responsabilité de faire appliquer, ont pour objectif de doper à la fois la diffusion et la diversité francophones. Au terme de la première année complète d'application, leur efficacité est aujourd'hui largement démontrée par le bilan 2018 réalisé (pour le SNEP) par Yacast, société qui analyse les diffusions musicales.

- Pour la première fois depuis 13 ans, un titre francophone, La même par Maître Gims et Vianney occupe la 1ère place du Top 100 Radio.
- Le nombre des diffusions significatives (nouvelles entrées en playlist) de titres francophones a bondi en un an de près de 27%, alors que les évolutions sont habituellement de 2 à 3%. Ce sont en conséquence 1 042 titres supplémentaires qui ont fait leur entrée en programmation sur les 34 stations du panel.
- Le nombre d'artistes francophones diffusés en radio affiche la même tendance avec une progression de plus de 10%, soit 500 artistes de plus que l'an dernier.
- Les 100 titres les plus diffusés représentent désormais moins d'un quart des diffusions radio, soit un niveau de concentration équivalent à celui enregistré il y a 10 ans.

Les quotas radio représentent le pilier fondamental de la diversité musicale et sont le garant d'une bonne exposition francophone en radio.

Très attachée à ce dispositif depuis sa mise en place il y a 25 ans, la filière musicale se félicite de ce résultat très encourageant et salue les radios qui, en mettant en œuvre les quotas, contribuent à renforcer la diversité culturelle dans notre pays. Elle salue la diversité exceptionnelle de tous les formats musicaux radiophoniques grâce à la bande FM la plus riche d'Europe.

Les quotas radios ont ainsi créé un cercle vertueux qu'il faut absolument conserver. La diversité culturelle est un bien précieux pour nous tous. L'existence en France d'un vivier d'artistes créatifs repose également sur des politiques publiques de régulation qui leur assurent des débouchés et des revenus sans lesquels ils disparaîtraient.


La filière musicale rappelle le rôle clef des parlementaires qui en votant la modernisation des quotas radios ont permis d'en faire un outil de régulation d'une efficacité aussi rare que remarquable. Elle

se réjouit d'avoir entendu Franck Riester, Ministre de la Culture, lors de ses vœux, préciser sur ce point qu'il faut « continuer dans cette voie ».

« Tous Pour la Musique » réunit l'ensemble des représentations professionnelles de la musique

[contact@tplmusique.org](mailto:contact@tplmusique.org)

Adresse postale : C/o SNEP - 14 Boulevard du Général Leclerc – 92200 NEUILLY SUR SEINE

☎ 01 47 38 04 04 – Fax : 01 47 38 04 00 – Site Internet : [www.tplmusique.org](http://www.tplmusique.org) –  @TPLM Officiel